

Metz, le 8 septembre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Terres de Jim : modifications de la circulation

À l'occasion de l'événement « Terres de Jim », des modifications de circulation seront mises en place du jeudi 10 septembre à 22h au dimanche 13 septembre à 22h, pour garantir la sécurité des participants, des visiteurs et des usagers.

Principales restrictions de circulation :

- RM 913 - la voie de droite rue du Moulin, dans le sens Metz vers Pouilly, sera neutralisée
- À l'intersection RM 913 / RM 155B, le tourne à gauche sera interdit pour les véhicules en provenance de la Rue du Faubourg
- À l'intersection rue des Roseaux / rue de Pouilly, dans le sens Metz vers Pouilly, un barrage filtrant géré par des bénévoles de la manifestation, sera mis en place avec des barrières de police
- La circulation des véhicules sera interdite dans les 2 sens, sur une portion de la RM 913, entre l'intersection rue des Roseaux / rue de Pouilly et le chemin de Bouillon
- La RM 913 sera mise en sens unique, et la vitesse sera limitée à 30 km/h, entre le carrefour giratoire de la RN 431 et les accès aux parkings provisoires P1 et P2
- La RM 113A sera interdite à la circulation, dans le sens Pouilly vers Marly, entre le carrefour giratoire de la RN 431 et la sortie du Parking P2.
- La RM 113A sera interdite à la circulation dans les 2 sens, entre le carrefour giratoire avec la rue Saint-Vincent de Paul, et la sortie du parking P2.

CONTACT PRESSE | Direction de la communication l'Euro-Métropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | Attachée de Presse

03 57 88 32 60 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu

- Pour réguler la circulation à l'intersection de la RM 155B – Rue de Metz et de la route de Guerre à Peltre, des feux tricolores de chantier seront installés de part et d'autre des voies concernées
- La circulation des véhicules non motorisés (vélos, trottinettes...) et des piétons sera interdite sur la rue des Cent Jours et la route de Guerre
- La rue des Cent jours sera fermée à la circulation, dans le sens sortant, entre la sortie du parking P1 et la RM 913 – Rue de Pouilly.

Les véhicules seront redirigés selon la signalisation mise en place et conformément aux plans de circulation ci-joints, vers les axes principaux RN 431, RM 955 et RM 5, dans les 2 sens de circulation.

CONTACT PRESSE | Direction de la communication l'Euro-Métropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | *Attachée de Presse*

03 57 88 32 60 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu